

COMPTABILITÉ DES PLACEMENTS INSTITUTIONNELS

CACEIS propose aux investisseurs institutionnels un ensemble de solutions d'externalisation éprouvées pour permettre d'atteindre efficacité opérationnelle et économie d'échelle face à la complexité des exigences réglementaires, tout en continuant à bénéficier d'un service personnalisé. CACEIS a développé une grande expertise de l'intégration des transactions à la valorisation des portefeuilles tout en tenant compte des spécificités de chaque plan de comptes. CACEIS fournit des services de valorisation des actifs, procède à la comptabilisation auxiliaire des placements financiers, alimente la comptabilité générale selon les diverses normes comptables (IFRS, GAP, etc.) et produit les arrêtés comptables et réglementaires. CACEIS propose en complément un outil de consultation et d'extraction des états administratifs et comptables permettant de réaliser des simulations et projections.

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Dans un environnement de marché soumis à de fréquentes évolutions réglementaires, CACEIS permet à ses clients de mobiliser leurs ressources sur leur cœur de métier. Un grand nombre d'investisseurs institutionnels ont pris la décision d'externaliser la comptabilité de leurs placements financiers afin de réduire les délais de publication des informations financières, de s'affranchir des investissements technologiques

récurrents, de réduire les coûts internes. CACEIS est leader sur le segment de la comptabilité des placements des investisseurs institutionnels, avec plus de 500 milliards d'euros d'encours et près de 3 000 portefeuilles de clients relevant des codes et de réglementations différentes. Au-delà de ce savoir-faire, la mutualisation inhérente à cette offre permet à tous nos clients de bénéficier des services et des solutions que CACEIS met en place.

UNE SOLUTION INNOVANTE QUI S'APPUIE SUR UNE CHAÎNE DE VALEUR ROBUSTE



UN PROCESSUS INTÉGRANT DES ARCHITECTURES DE PORTEFEUILLES VARIÉES

- FastClosing des arrêtés comptables permettant une approche industrielle
- Paramétrages personnalisables
- Traçabilité des opérations
- Comptabilité en mono ou multi devises sur différentes normes
- Equilibre permanent entre la comptabilité et la gestion
- « Sicavisation » des portefeuilles
- Validation sécurisée des résultats de la valorisation et alimentation régulière de data base

UNE OFFRE DE REPORTINGS ADAPTÉS À VOS BESOINS

- Production de reportings standard et réglementaires multi-normes
- Agrégation des données pour fournir un reporting financier avec une vision patrimoniale, homogène et indépendante, assurant la neutralité des résultats calculés
- Enrichissement des informations demandées par le régulateur, puis transparence
- Reporting en ligne à partir du portail internet Olis avec mise à disposition des informations avec différents niveaux de granularité

UNE QUALITÉ RECONNUE

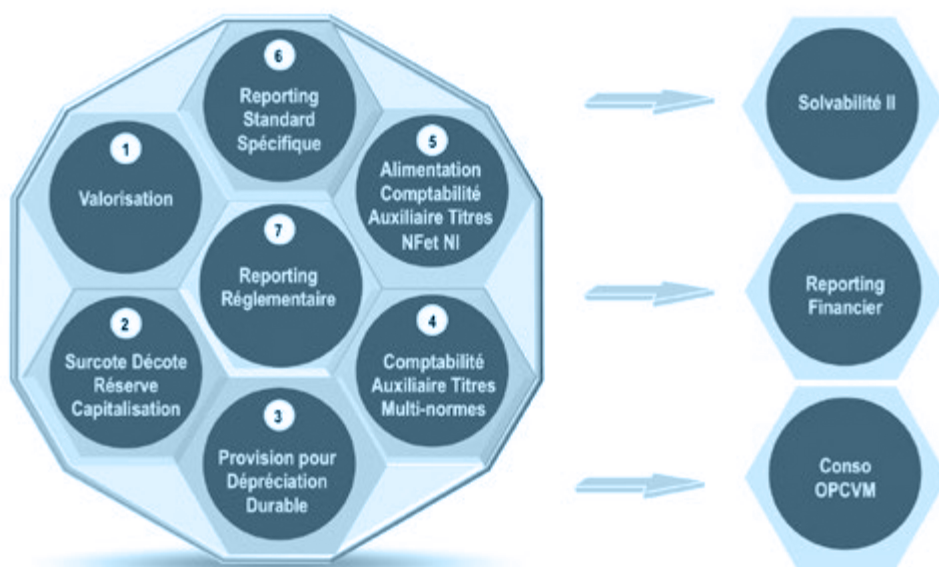
- Certification ISO 9001,
- Audit ISAE3402 Type II



UNE OFFRE COMPLÈTE DE SERVICES POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DE PORTEFEUILLES INSTITUTIONNELS



CACEIS propose sept niveaux de prestations modulaires permettant de disposer de prestations complémentaires.



QUALITÉ DE SERVICE

Nos équipes expérimentées s'appuient sur une technologie robuste et des systèmes d'information de référence pour fournir à nos clients une qualité de service répondant aux plus hauts standards de l'industrie, dans toutes nos implantations.

PROTECTION DES ACTIFS

La protection des actifs est un élément déterminant pour nos clients et leurs investisseurs finaux. Nous appliquons des contrôles rigoureux et une surveillance continue de l'ensemble des risques. CACEIS est une société du groupe Crédit Agricole, une des banques les plus solides au monde.

PROXIMITÉ CLIENT

L'expérience montre qu'il n'existe pas deux clients semblables. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à prendre en compte chaque activité et chaque objectif. Construire une relation de proximité et personnaliser nos services selon les besoins de chaque client garantit une adéquation stratégique entre ses besoins et nos services.

RÈGLEMENTATIONS ET BONNES PRATIQUES

L'étroite coopération entre nos différentes entités permet de partager au sein de CACEIS les bonnes pratiques et les informations sur les évolutions réglementaires locales et internationales. Ainsi, chacun de nos clients bénéficie de nos connaissances et compétences combinées, quelle que soit sa localisation.



WWW.CACEIS.COM